

SAINT-MAURICE

INFO

NOV.
2021

CONSEILS DE QUARTIER
À VOUS DE PRENDRE
LA PAROLE ET D'AGIR !



MONTGOLFIER

LECLERC CENTRE

PANORAMIS

PONT

PLATEAU

AGENDA

Tous les mercredis après-midi

Permanence CIDFF – Sur rdv au 01 45 18 82 10

Mardi 9 novembre

Conférence seniors apiculture – 14 h – Résidence de Presles Serge Cas (41 av du Chemin de Presles) – Participation sur inscription : 5 €

Jeudi 11 novembre

Commémoration de l'Armistice et de la Victoire de 1918 – Page 8

Samedi 13 novembre

Bérangère Krief – Amour – 20 h – TVO – Réservation : Billetweb.fr

Vendredi 19 novembre

Conférence « Histoire d'archives » – 19 h
Auditorium du conservatoire Olivier Messiaen

Dimanche 21 novembre

Vide-greniers des enfants – 9 h 30 à 16 h – Salle Louis Juvet
Renseignements : fcpe94.gravelle@gmail.com

Animation Beaujolais nouveau – 10 h 30 à 12 h 30 – Marché

Vendredi 26 novembre

Conférence « Le destin de Pierre Cubat » – 19 h
Par N. de la Bretèche – Médiathèque Delacroix

Dimanche 28 novembre

Concert « Les femmes compositrices » – 16 h – TVO
Suivi de la lecture du concours de nouvelles de l'AGF – Conservatoire

Samedi 4 décembre

Atelier pour les 6/10 ans sur les 5 sens – 10 h 30, médiathèque
Montgolfier – 15 h, médiathèque Delacroix – Gratuit sur réservation :
bibliotheque@ville-saint-Maurice.fr

Les films cités dans la bande-dessinée du mois d'octobre sont : « Un drôle de dimanche », « À bout de souffle », « Un homme et son chien », « Une chance sur deux », « Le marginal », « L'animal », « Flic ou voyou », « La scoumoune », « Incorrigible », « Démoniaque », « Les copains du dimanche », « Le magnifique ».

Instants	4
Ça fait l'actu	6
Grand angle	10
Associations	12
Droit des femmes	13
Culture	14
Sport	16
Portrait	17
Tribunes	18
Infos pratiques	19

SAINT-MAURICE INFO

Magazine édité par le service de la communication de la ville de Saint-Maurice. 55 rue du M^{ai} Lecterc – Saint-Maurice – 01 45 18 82 10 – www.ville-saint-maurice.com – **Directeur de la publication** : Le Maire de Saint-Maurice, Igor Semo – **Rédaction/Coordination** : Service de la communication : Dominique Contensoux, Cécile Gailhac, Guillaume Faivre. – **Maquette** : Laure Lacour. – **Photographes** : Adobe Stock, Service Communication, M. Genon, T. Borredon. – **Impression** : Imprimerie RAS sur papier PEFC. – **Dépôt légal** : À parution. – **Nombre d'exemplaires** : 8 600.

www.ville-saint-maurice.com

<https://www.instagram.com/saintmaurice94>

<http://www.facebook.com/VilledeSaintMaurice>

Inscription au système d'alerte par SMS sur le site de la Ville. Système gratuit d'alerte SMS destiné à vous informer directement en cas d'évènement majeur. **Ne s'inscrire qu'une seule fois. Application mobile gratuite** sur les stores.

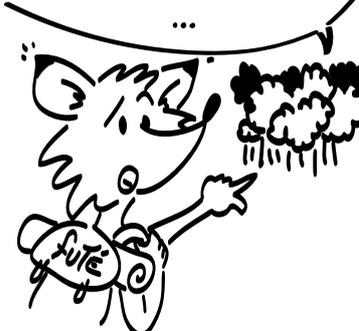


SAM PARLE...

La SPA lance une campagne de stérilisation pour les chats errants...



Je ne sais pas pour vous, mais moi je vais aller me cacher dans le bois



LAURE LACOUR

ÉDITO

J'ai décidé, avec la majorité municipale, de mettre en place les conseils de quartier, conformément à nos engagements de mandature. Notre ambition est de compléter la démocratie représentative, incarnée par le conseil municipal, par **un nouvel outil de « démocratie participative »**.

5 conseils de quartier seront constitués de 10 volontaires chacun, ayant fait acte de candidature. Ils auront à traiter de questions auxquelles vous accordez beaucoup d'importance : la propreté, les espaces verts, la sécurité publique, la transition écologique ou encore les projets d'aménagement de la Ville. Chaque conseil de quartier bâtira librement son ordre du jour afin de **proposer des mesures d'amélioration du cadre de vie**. Chaque proposition sera étudiée sur le plan technique et financier. Chaque proposition fera l'objet d'un compte rendu et d'un suivi et, quand c'est nécessaire, d'un vote en conseil municipal.

Je me suis engagé à produire un rapport annuel sur l'activité des conseils de quartier et à procéder à une évaluation du dispositif dans trois ans.

Il est apparu nécessaire de **cadrer ce dispositif** en précisant que les membres du conseil municipal et les personnes ayant été ou étant candidates à des élections ne pourraient pas faire partie des conseils de quartier. Il n'y aurait pas d'intérêt en effet à retrouver dans les conseils de quartier ceux qui ont rivalisé lors d'une élection. Notre objectif est de faire venir aux affaires municipales des Mauritiennes et des Mauritiens intéressés par le devenir de leur quartier et sans considération électorale.



La création des conseils de quartier est **une innovation démocratique**, un beau pari à relever, avec vous. Dans ce contexte, **je vous invite à vous porter candidat** pour devenir membre d'un conseil de quartier. Vous pourrez ainsi agir concrètement et utilement pour le bien-être de notre Ville.

La gestion municipale, c'est la mission du conseil municipal, mais plus seulement. C'est également à votre portée désormais. Alors, osez ! **Osez participer à cette aventure** qui mérite votre participation et votre engagement !

Très cordialement,

Igor SEMO

Votre Maire

Vice-président du Territoire Paris Est Marne&Bois

Pour suivre l'actualité de votre maire

www.facebook.com/igor.semo



LA VIE EN ROSE AU MARCHÉ

Dans le cadre d'Octobre Rose, une action s'est tenue dimanche 17 octobre au marché Émile Bertrand au profit de l'Institut Curie. L'association *STM Street Art Company* et l'*Association Générale des Familles de Saint-Maurice* ont tenu un stand de goodies afin de récolter des fonds pour la recherche. Chaque année en France, plus de 58 000 cas de cancer du sein sont détectés (source Santé Publique France). Un grand merci à tous les acheteurs pour leur belle générosité !



LES JEUNES DIPLÔMÉS DISTINGUÉS



Près de 50 jeunes Mauritiens ont été récompensés cette année pour leur baccalauréat et leur brevet des collèges lors de la réception organisée, le 15 octobre, dans le hall de l'Espace Delacroix. Le Maire, Igor Semo, accompagné de nombreux élus, dont le député, Michel Herbillon, a félicité chaque lauréat. Au cours de la soirée, le Prix Saint-Maurice Jeunes 2021 a également été décerné à Laudeline Schor qui a intégré une prestigieuse école de danse. Retrouvez toutes les photos sur le site de la Ville.



UNE SEMAINE BLEUE TRÈS ANIMÉE

Au fil des ans, le succès de la Semaine Bleue, le rendez-vous incontournable des seniors, ne se dément pas. Toutes les animations ont fait le plein pour le plus grand plaisir de nos aînés et de Krystina Béhète, maire-adjointe en charge des solidarités et des seniors. L'après-midi jeux en bois géants, l'atelier floral, le tea time et le déjeuner-croisière ont particulièrement plu. Saluons aussi le loto proposé par le Conseil des seniors, avec la participation du *Rotary Club Paris Sud Est*, au profit des enfants d'*Ankasina*, qui a fait un carton.



POLLUTION

UN FILET CONTRE les macrodéchets



C'est au niveau du Moulin de la Chaussée, à la sortie de l'exutoire d'eaux pluviales, qu'a été installé, le 1^{er} octobre dernier, un filet de rétention de macrodéchets, en présence du Maire, Igor Semo.

L'objectif de ce dispositif : **recupérer à chaque épisode pluvieux les plastiques, bouteilles, canettes d'aluminium, polystyrène et autres débris** qui jusque-là finissaient dans la Marne.

L'installation du filet a été réalisée par Pollustock, une société devenue une référence mondiale dans la lutte contre les pollutions en milieu aquatiques.

Puis, sous le regard attentif des représentants du Territoire Paris Est Marne&Bois, **des médaillons « Ici commence la Marne, merci de ne rien jeter » ont été posés à proximité de la médiathèque Delacroix par les élus.** Il s'agit de sensibiliser les habitants à ne plus jeter sur les trottoirs des débris qui rejoignent la Marne par les avaloirs.

EXPOSITION

CHRISTIAN CAMBON à l'honneur



L'Hôtel de ville accueille actuellement une rétrospective photos pour célébrer les cinquante ans de vie politique municipale de Christian Cambon, sénateur du Val-de-Marne et maire honoraire de Saint-Maurice.

Cette rétrospective en photos sur le parcours hors norme d'un enfant de Saint-Maurice a vu le jour à l'occasion du vibrant hommage rendu à Christian Cambon lors de l'édition 2021 de la fête de la Saint-Maurice.

Conseiller municipal en 1971, maire-adjoint en 1977, 1^{er} Maire-adjoint en 1983, il est élu Maire de Saint-Maurice le 18 mars 1989. Depuis cette date, **Christian Cambon a pu compter sur la confiance fidèle des Mauritiens, renouvelée en 1995, 2002, 2008 et 2014**, date à laquelle il obtiendra même plus de 76 % des suffrages.

Un livre d'or est disponible à l'Hôtel de ville. Ceux qui veulent laisser par écrit un message à Christian Cambon le trouveront à l'accueil de la mairie.

TRANSPORT

NON À LA FERMETURE de la route du Parc



La Mairie de Paris a annoncé son intention de supprimer définitivement l'accès au Bois de Vincennes par la route du Parc. Une perspective qui suscite l'opposition déterminée de Saint-Maurice et Charenton.

Pour recevoir leur soutien et obtenir de la Ville de Paris le retrait de ce projet, le sénateur Christian Cambon, le député Michel Herbillon, le Président du Conseil départemental Olivier Capitanio, notre Maire, Igor Semo, et le Maire de Charenton, Hervé Gicquel, ont écrit à Sophie Thibault, préfète du Val-de-Marne et au Préfet de Police de Paris.

La fermeture définitive de la route du Parc risquerait d'avoir un impact fort sur plusieurs axes majeurs desservant Saint-Maurice et Charenton-le-Pont. Cette initiative contraindrait les véhicules à se reporter sur le carrefour avenue de Gravelle/avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny déjà très fortement engorgé. Quant à l'avenue de Gravelle, elle connaîtrait des embarras de circulation encore plus importants le matin et le soir.

SPA

STÉRILISATION des chats errants



Une campagne de capture et de stérilisation des chats errants non identifiés est prévue jusqu'au 31 décembre 2021. La stérilisation est le meilleur moyen de limiter la maltraitance, la misère animale et les abandons.

Cette campagne de la SPA, à l'initiative de la Ville, se déroule à Saint-Maurice dans les endroits suivants : rue Cuif (y compris le square), parking de l'abreuvoir (y compris la passerelle) et rue du M^{al} Leclerc, en face de l'ancienne maternité Esquirol. **La non prolifération des chats est une question de salubrité publique et de bien-être animal.** Les chats stérilisés, et si besoin soignés, sont identifiés au nom de la commune et relâchés pour devenir des chats libres.

Merci aux propriétaires de chats de ne pas laisser sortir leur animal sans surveillance durant cette période et à faire identifier leur chat pour qu'il soit relâché si capturé. Dans le cas contraire, il faudra le récupérer au refuge de Gennevilliers (frais de dossier et de garde).

Infos : www.protegerleschats-la-spa.com

COMMERCE

OUVERTURE Auchan piéton



Depuis le 20 octobre dernier, un Auchan Piéton « click & collect » (cliquez et collectez !) a ouvert ses portes au 14 place Montgolfier. Vos courses peuvent y être livrées gratuitement en trois heures.

Le choix, le prix, la proximité, rien que pour vous ! Complémentaire à l'activité du centre-ville, ce nouveau point Auchan Piéton « click & collect » entend rendre service aux habitants mais aussi aux salariés, qui, avant de rentrer chez eux en fin de journée, ont la possibilité de venir chercher à pied quelques courses qu'ils ont préalablement commandées sur auchan.fr. **Il s'agit d'un service 100 % gratuit sans minimum d'achat.**

Trois heures après la commande passée en ligne, où ils retrouveront les 10 000 références d'Auchan, les habitants peuvent retirer leurs provisions au 14 place Montgolfier. D'autres services pratiques y sont proposés : Mondial Relay, billetterie et vente de produits en libre-service. Ouvert du lundi au samedi de 10 h à 21 h, fermé les dimanches et jours fériés.

PUBLICITÉ

UNE RÉUNION pour parler du RLPi



Paris Est Marne&Bois a proposé, le 13 octobre à la salle Louis Jovet, une réunion de concertation pour les commerçants et entreprises mauritiens au sujet du Règlement Local de Publicité inter-communal (RLPi).

Quelle place pour la publicité dans nos espaces publics ? C'est à cette question qu'a répondu la réunion publique de concertation sur le projet de RLPi qui s'est tenue le mois dernier à Saint-Maurice.

Paris Est Marne&Bois a engagé l'élaboration du RLPi qui définit la réglementation applicable en matière de publicité et d'enseignes sur le territoire des 13 communes. Et la phase de concertation s'est achevée le 31 octobre dernier.

Pour rappel, Le RLPi est un document de planification de l'affichage publicitaire qui permet d'adapter la réglementation nationale aux particularités locales d'un territoire. Les publicités, enseignes et pré-enseignes sont soumises à une réglementation protectrice de l'environnement et du cadre de vie.

FÊTE

NOËL des seniors

Pour les fêtes, le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Maurice invite les plus de 65 ans à venir déjeuner ou retirer un colis de Noël.

Le déjeuner aura lieu le mardi 14 décembre 2021 à 12 h 30 à l'Espace Delacroix. Pour faciliter votre déplacement, un car sera mis à votre disposition : départ à 11 h, arrêts habituels. **Le colis est à retirer le 15 ou le 16 décembre entre 9 h 30 et 11 h 30 ou 14 h 30 et 16 h 30 salle Marcel Pagnol** (im-passe Junot à côté de la mairie).

Coupon réponse à retourner **avant le vendredi 3 décembre** au service animation retraités – Hôtel de Ville – 55 rue du Maréchal Leclerc 94410 Saint-Maurice.

- Je choisis de participer au déjeuner
 Je choisis de retirer le colis

Mme :

Née le :/...../.....

Tél :

M. :

Né le :/...../.....

Tél :

*Pour tout renseignement,
contactez Sandrine
Kadoche au 01 45 18 80 57.*

COMMÉMORATION

CÉRÉMONIE du 11 novembre



Le Maire, la Municipalité, les associations d'anciens combattants vous invitent à assister à cette manifestation, célébrée traditionnellement en commun avec la Ville de Charenton.

Rendez-vous ce jeudi 11 novembre pour le 103^e anniversaire du 11 novembre 1918, date de l'Armistice qui met fin à la Première Guerre mondiale. Au programme :

- **9 h 30** : Messe pour la Paix et pour les Morts de toutes les guerres.
- **10 h 45** : Formation du cortège et défilé dans les rues de Saint-Maurice et de Charenton-le-Pont.
- **11 h** : Dépôt de gerbes au Monument aux Morts de Charenton-le-Pont.
- **11 h 30** : Cérémonie solennelle Place Charles de Gaulle à Saint-Maurice.
- **12 h 30** : Déjeuner sur invitation à l'Espace Delacroix (27 rue du M^{ai} Leclerc), offert aux anciens combattants, aux porte-drapeaux, aux anciens porte-drapeaux, aux veuves de guerre et aux veuves d'anciens combattants de Saint-Maurice et de Charenton-le-Pont.

ANNIVERSAIRE

MIREILLE DESQUAND a 100 ans



Notre ville compte une nouvelle centenaire. Mireille Desquand, pensionnaire depuis six ans de la résidence Colisée Le Val d'Osne, est née le 4 octobre 1921 à Paris. Joyeux anniversaire !

« **Je ne me rends pas compte, je n'en reviens pas d'avoir 100 ans !** » nous confie Mireille Desquand qui a célébré son anniversaire le mois dernier. Aujourd'hui arrière-arrière-grand-mère, cette Parisienne de naissance a travaillé aux côtés de son mari, qui était graveur.

« **Mireille a toujours été d'une élégance et d'une coquetterie incroyables.** Elle aime beaucoup les chats, les fleurs, les mots croisés et coudre. Et elle est une fan inconditionnelle des *Feux de l'amour* et de *Questions pour un champion* » fait savoir Julie, sa petite-fille.

Pour marquer le coup, une fête a été organisée le 13 octobre, avec Krystina Béhêtre, maire-adjointe en charge des solidarités et des seniors, Christine Arnould, directrice des solidarités, et Naïma Jandar, directrice de la résidence Colisée Le Val d'Osne.

JEUNESSE

FAITES PARTIE du CMJ



Vous avez entre 17 et 25 ans ? Vous voulez participer à la vie locale démocratique et proposer des projets pour votre ville ? Vous avez jusqu'au lundi 22 novembre 2021 pour déposer votre candidature.

Vous pouvez candidater en téléchargeant la fiche d'inscription sur le portail citoyen ou via le site internet de la ville, puis en retirant un dossier à la Direction de la Famille et du Jumelage (1^{er} étage de l'Hôtel de Ville, 55 rue du M^{al} Leclerc).

Ce conseil consultatif sera formé de 20 participants maximum avec une parité hommes/femmes et une représentativité de tous les quartiers.

Il s'agit de participer, réfléchir et proposer des actions ou initiatives citoyennes et s'impliquer dans la vie locale et le bien vivre tous ensemble.

Emploi, loisirs, logement, actions solidaires et environnementales, solidarité ou encore santé : **le CMJ se réunira une fois par mois en petits groupes, dans les locaux municipaux**, par thématique avec l'équipe Jeunesse, afin de débattre et de mettre en œuvre des actions.

PARIS EST MARNE & BOIS

ENQUÊTE pour les habitants



Le Territoire Paris Est Marne & Bois souhaite connaître votre avis. Répondez, avant le 15 novembre, à son questionnaire disponible sur le site internet de la Ville.

L'établissement Public Territorial Paris Est Marne et Bois et les 13 communes qui le composent souhaitent approfondir leurs connaissances sur les besoins et les attentes des habitants autour de grandes thématiques sociales : vieillissement de la population, santé, insertion professionnelle et sociale, accès au droit, logement, handicap...

Pour cela, une étude approfondie a été lancée autour de ces thématiques et **une enquête diffusée auprès des habitants de l'intercommunalité contribuera à identifier leurs besoins et répondre à leurs attentes pour proposer des offres de services adaptées.**

Pour commencer le questionnaire, connectez-vous sans plus attendre sur www.ville-saint-maurice.com Dix minutes suffisent !

VISITE

AUX CÔTÉS DES sapeurs-pompiers



Le 7 octobre, le Maire, Igor Semo, a visité le centre de secours de la 19^e compagnie de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris, à Maisons-Alfort. L'occasion de mettre à l'honneur les soldats du feu.

Durant cette visite, notre Maire, Igor Semo, a tenu à rendre hommage au courage de celles et ceux qui concourent à la protection des personnes, des biens et de l'environnement. En compagnie de Pascal Duray, maire-adjoint en charge de la sécurité publique et de Pascale Fresne, conseillère municipale déléguée aux commissions de sécurité, il a salué le formidable engagement de ces militaires qui interviennent plus de 1 000 fois par an à Saint-Maurice. « **Leur devise est : "Sauver ou périr".** Comment justifier dès lors la récente décision d'envoyer en simple "stage de citoyenneté" un individu qui avait insulté des sapeurs-pompiers et surtout s'était filmé en train de voler du matériel de réanimation ! **La Ville de Saint-Maurice est aux côtés de ces sapeurs-pompiers et leur exprime son soutien et sa gratitude** » a déclaré l'édile, avant d'être invité à monter sur la grande échelle déployée.

CONSEILS DE QUARTIER À vous la parole !

Cinq conseils de quartier vont bientôt voir le jour. Une initiative destinée à encore mieux associer les Mauritiennes et les Mauritiens à la vie de leur ville. Pourquoi ? Qui ? Comment ? Les réponses à vos principales questions.



Le Maire et l'équipe municipale ont décidé d'inciter les Mauritiens à investir le débat public. Par-delà les réunions de concertation organisées sur les grands projets de la ville ou les réunions publiques qui font régulièrement le point sur l'actualité municipale, ils ont souhaité créer des conseils de quartier pour permettre aux habitants de prendre l'initiative, de faire des propositions, de faire valoir leurs idées, d'apporter leurs contributions.

Le domaine d'intervention des conseils de quartier est très étendu : **cadre de vie, environnement, sécurité, circulation, stationnement, ...** L'avis du conseil de quartier sera

également sollicité sur les **opérations importantes d'aménagement ou d'équipement** envisagées par la ville. Il aidera à définir les priorités de la commune en matière d'investissements de proximité. Un vrai travail d'approfondissement et d'enrichissement au côté de l'exécutif municipal et des services de la ville.

Ces conseils de quartier seront au nombre de cinq : **Pont, Plateau, Leclerc Centre, Montgolfier et Panoramis**, qui sont représentatifs des réalités de notre Ville.

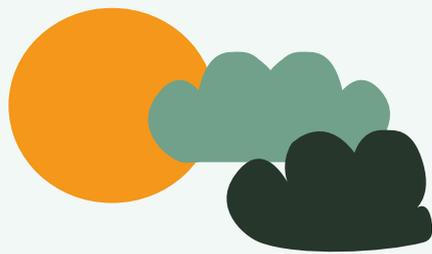
Les conseils de quartier seront constitués sur la base du **volontariat** et de la **parité homme/femme**. Chaque

conseil de quartier comprendra un collège de six habitants (trois femmes et trois hommes), deux représentants des associations de quartier et deux représentants du monde économique (commerçants, artisans, chefs d'entreprise), soit **dix personnes par conseil**. S'il y a plus de candidats que de postes à pourvoir, il sera procédé à un tirage au sort.

POUR ÊTRE CANDIDAT, IL SUFFIT D'HABITER L'UN DES QUARTIERS.

Afin de garantir le **caractère résolument apolitique des conseils de quartier, les conseillers municipaux, de la majorité comme de l'opposition, ainsi que les candidats à une élection** quelle qu'elle soit, ne peuvent





pas participer aux conseils de quartier. **D'expérience, cette exigence de neutralité est en effet l'une des conditions de réussite des conseils de quartier.**

Chaque conseil se réunira au moins deux fois par an. Les points figurant à l'ordre du jour feront l'objet d'une étude des services sur leur faisabilité, du point de vue technique et financier.

Ce dispositif – facultatif dans les communes de moins de 50 000 habitants et qui respecte un engagement de campagne – va compléter l'ensemble des initiatives déjà prises par la Municipalité pour **développer les valeurs de citoyenneté** : conseils municipaux des enfants, des jeunes et des seniors, challenge citoyen, permanences de la Municipalité, etc. sont autant d'occasions pour les Mauritiens de s'exprimer et de faire des propositions.

Si vous souhaitez apporter votre expertise tout en découvrant le fonctionnement d'une mairie, n'hésitez pas à adresser votre candidature en mairie, 55 rue du Maréchal Leclerc. Vous participerez ainsi en toute transparence et en toute indépendance à la vie de votre ville en devenant un des acteurs de sa qualité de vie.

QUESTIONS/RÉPONSES

VOLONTARIAT OU TIRAGE AU SORT SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

Le principe du volontariat a été retenu. Un tirage au sort des membres des conseils de quartier sur la liste électorale ne garantit en rien que les personnes désignées accepteront leur mission. C'est un risque pour le bon fonctionnement des conseils de quartier que le volontariat permet d'éviter.

LES CONSEILS DE QUARTIER REMPLACENT-ILS LES RÉUNIONS PUBLIQUES ?

Non ! Ces réunions se tiendront une fois par an minimum, en fonction de l'actualité.

QUELS LIENS AVEC LE CONSEIL MUNICIPAL ?

Le conseil municipal sera régulièrement informé des travaux des conseils de quartier. Un bilan de l'action de chaque conseil sera établi chaque année et une évaluation d'ensemble sera faite après 3 ans d'exercice et des aménagements portés si nécessaire.

POURQUOI LES CONSEILLERS MUNICIPAUX ET CANDIDATS À UNE ÉLECTION NE PEUVENT-ILS PAS PARTICIPER AUX CONSEILS DE QUARTIER ?

Offrir aux Mauritiens la possibilité de débattre de leur ville, dans un cadre neutre, implique de réserver à d'autres enceintes légales et légitimes – le conseil municipal, les campagnes électorales, etc. – les débats politiques. Tous les candidats et tous les élus, y compris de la majorité, se voient appliquer cette règle.

Cette règle permet aussi à certains habitants dont la profession exige la neutralité dans l'exercice de leurs fonctions (tels que certains fonctionnaires, notamment les agents des forces de l'ordre ou des militaires) de s'engager dans les conseils de quartier, alors que leur expertise serait utile.

Les conseillers municipaux conservent leurs prérogatives car ils détiennent la légitimité que leur confère l'élection. Les conseillers municipaux sont en capacité de faire des propositions, en leur nom, comme au nom de leurs suivants de liste non élus, lors des conseils municipaux.

ÉVÈNEMENT

ENSEMBLE POUR le Téléthon 2021!

Après une édition 2020 en pleine crise sanitaire, redoublons de mobilisation pour récolter des fonds pour la recherche contre les maladies rares et neuromusculaires les 3, 4 et 5 décembre prochains.



Animations de l'Association Téléthon Saint-Maurice Manon

DIMANCHE 28 NOVEMBRE

– Stand de tartiflettes et vente de bibelots et d'objets divers au marché Émile Bertrand.

VENDREDI 3 DÉCEMBRE

– Vente de crêpes et arrivée du Père Noël à partir de 16 h 30 sur la place Montgolfier.

SAMEDI 4 DÉCEMBRE

– Passage de la randonnée cycliste du SIAAP entre 9 h 30 et 10 h avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny. N'hésitez pas à soutenir les coureurs !
– Stand paella et vente de bibelots et d'objets divers le midi sur la place Montgolfier.

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE

– Stand moules frites, vente de crêpes et tirage de la tombola au marché Émile Bertrand. De nombreux lots à gagner.



Du 29 novembre au 10 décembre, les apprentis du CFA AFORPA Andrieu vous proposent de contrôler votre véhicule avant l'hiver, de le nettoyer ou d'en faire un diagnostique au profit du Téléthon – 5 € par action. Réservation au 01 41 79 16 90.

Retrouver également tout le mois, l'association *Meilleur avenir* sous les arcades pour une vente d'objets divers.

Tous les dimanches du mois de novembre, des bénévoles seront présents sur le marché pour vous proposer des billets de tombola.

Vous avez également la possibilité de participer à la cagnotte AFM de Saint-Maurice : « St Maurice se mobilise pour le Téléthon. » : <https://mapage.telethon.fr/organisateurs/danielle-saint-maurice-manon>. En 2020, à Saint-Maurice, le montant des dons s'est élevé à 29 008,34 € dont 12 275 € récoltés grâce aux manifestations sur le terrain.

On compte sur vous !
www.afm-telethon.fr



EN BREF

CONCERT du SICCV

Le syndicat intercommunal de Valenton vous donne rendez-vous pour deux concerts exceptionnels, samedi 20 novembre à 20 h 30 et dimanche 21 novembre à 15 h. Les concerts se dérouleront salle l'Olivier du crématorium de Valenton, 15 av. de la fontaine St Martin. Au programme, notamment : « Mozart requiem » avec Blerta Zhegu, soprano, Elodie Calloud-Belcourt, mezzo soprano, Sébastien Obrecht, ténor, Eric Martin-Bonnet, basse. Réservation sur : billetweb.com
Renseignement au 01 43 82 03 03
Tarif : 22 € (pass sanitaire requis).

Le concert est proposé à nos seniors le 21/11. Transport assuré en car. Renseignements auprès de S. Kadoche : 01 45 18 80 57.

VIDE-GRENIERS de la FCPE

L'association de parents d'élèves FCPE des écoles de Gravelle organise un vide-greniers des enfants avec vêtements, jouets et puériculture **dimanche 21 novembre, de 9 h 30 à 16 h**. Venez nombreux vendre ou acheter, salle Louis Jouvét (14 rue Paul Verlaine).

Pass sanitaire requis – Renseignements et inscription par email sur fcpe94.gravelle@gmail.com – Prix de la table de 2 m : 15 €

JEUDI 25 NOV.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE contre les violences faites aux femmes

Cette journée a été instaurée le 25 nov. 1999 par l'Organisation des Nations Unies en mémoire des trois sœurs Mirabal, militantes dominicaines brutalement assassinées sur les ordres du chef d'État, Rafael Trujillo.

CONCOURS DE NOUVELLES

Découvrez les 16 nouvelles récompensées lors de la lecture organisée dimanche 28 novembre à 17 h 30 à l'auditorium François Devienne au Conservatoire* après le concert des femmes compositrices à 16 h au TVO.

Le 8 mars dernier, à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des femmes, l'Association Générale des Familles et Les Amis de Georges Guyon, architecte ont lancé un concours de nouvelles auprès des adultes et des enfants mauritiens. **L'héroïne devait être une femme, l'action se passer à Saint-Maurice et avoir pour thématique « frisson ».** Bravo et merci à tous les participants. Les nouvelles seront également à découvrir, par la suite, en ligne sur le site internet de la ville.

*Conservatoire de musique et d'art dramatique O. Messiaen 30 bis rue du M^l Leclerc.

COURSE LA MIRABAL

Comme nos élu(e)s, participez à la course *La Mirabal* ! Un événement



sportif et un lieu d'information et de sensibilisation sur le droit des femmes, **dimanche 28 novembre** au Parc du Tremblay, de 8 h à 14 h, entrée gratuite.

Que vous soyez femme, homme, jeune, enfant, sportif ou non, mobilisez-vous et venez rencontrer des associations et des institutions qui luttent contre les violences faites aux femmes et qui s'engagent pour l'égalité.

Comment participer ? Cette année, pour la 10^e édition, courez ou marchez lors du challenge connecté du 13 au 27 novembre et/ou le dimanche 28 novembre 2021, au Parc du Tremblay, à Champigny-sur-Marne !

Inscriptions et détails sur : <https://www.lamirabal-tremplin94.org/>

PERMANENCES DU CIDFF

Accès au droit, aide aux victimes, le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles tient une permanence gratuite tous les mercredis après-midi, sur rdv, à la mairie (accueil de l'Hôtel de Ville au 01 45 18 82 10).

La Ville de Saint-Maurice propose, en partenariat avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) du Val-de-Marne, une permanence gratuite pour l'accès aux droits des femmes.

Les entretiens, gratuits et confidentiels, sont assurés par une juriste. Ils permettent d'informer les femmes sur leurs droits, d'identifier leurs difficultés et d'offrir un accompagnement global dans leurs démarches judiciaires, sociales et professionnelles.

CULT



© Benjamin Guillaunneau

SAMEDI 13 NOV. 2021 À 20 H

Bérengère Krief – Amour

« Pourquoi quand on donne son cœur, on finit par se prendre la tête ? J'avoue, autant je ne suis pas la première à participer aux réunions de syndic, autant je suis la Secrétaire générale de tous les débriefs du love ! Du développement personnel en Ardèche au fin fond de l'Australie, de Tinder au Cirque Pinder, j'ai pas mal de choses à raconter. Hâte de vous retrouver ! »

Présenté par Richard Caillat et Arts Live Entertainment – Auteur et interprète : Bérengère Krief – Direction artistique : Nicolas Vital.

DIM. 28 NOV. 2021 À 16 H

Concert « Les femmes compositrices »

Si Clara Schumann et Fanny Mendelssohn sont connues et reconnues du public, qui a entendu les œuvres de Mel Bonis, Cécile Chaminade, Nadia Boulanger ou de Natsumi Takahashi (notre nouveau professeur de saxophone) ? C'est l'occasion de les découvrir grâce au concert des professeurs du conservatoire au Théâtre du Val d'Osne.
Entrée libre.

Informations pratiques

Théâtre du Val d'Osne
49 rue du Maréchal Leclerc

RENSEIGNEMENTS

theatre@saintmaurice.fr
01 45 18 80 04 (répondeur)
Pour votre sécurité, des mesures sanitaires pourront être appliquées et des contrôles seront susceptibles d'être organisés, merci de bien vouloir y satisfaire.

RÉSERVATIONS ET ACHATS DE PLACES

Billetterie en ligne (Billetweb) : réservez, payez par CB, recevez et imprimez vos billets de spectacle en ligne via la page Théâtre du site de la Ville : www.ville-saint-maurice.com (onglet « loisirs »).

En venant à la Mairie : 1^{er} étage 9 h/12 h et de 13 h 30/16 h 30 – paiement en CB, chèque ou espèces.

Au théâtre : ouverture de la billetterie 30 mn avant le début des représentations (réservation conseillée). Paiement en espèces et chèque uniquement.

DES TARIFS ACCESSIBLES

Solo : 10 € – **Duo** : 15 € – **Seniors** : 5 € (pour les 65 ans et plus) – **Multi** : 7 € (dès 10 personnes, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minimas sociaux sur présentation de justificatif) – **Spectacle familial** : adulte 6 €/enfant de moins de 12 ans 4 €.

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

UR E

HISTOIRE D'ARCHIVES

Conférence architecture



© Georges Guyon

« Quand élus et architectes s'associent pour accompagner la croissance urbaine, seconde moitié du XIX^e-début du XX^e siècle »
L'association *Les Amis de Georges Guyon architecte* et l'*Association générale des Familles* vous invitent à découvrir l'œuvre architecturale d'Aristide et Georges Guyon ainsi que l'environnement historique, artistique et social dans lequel ces bâtisseurs prolifiques se sont inscrits tout au long de leur carrière.

Conférence à 19 h à l'auditorium du conservatoire avec pour intervenants Madame Anne-Marie Plasse-Holden, présidente de l'association *Les amis de Georges Guyon*, Monsieur Alain Daeschler, membre de l'association, et Madame Hélène Coupé, maire-adjointe chargée de la citoyenneté, de la médiation, de la lutte contre les violences faites aux femmes.
Vend. 19 nov. – Entrée libre sur réservation : archives@ville-saint-maurice.fr

MÉDIATHÈQUE

Conférence « Le destin de Pierre Cubat » (1844-1922)

Dans le cadre du cycle « La cuisine dans les livres », Nicolas de la Bretèche, journaliste, écrivain et historien, vous fera découvrir le destin incroyable de Pierre Cubat, cuisinier français, chef des cuisines impériales à la cour de Russie pendant 40 ans sous les trois derniers tsars, Alexandre II, Alexandre III et Nicolas II.

Vend. 26 nov. à 19 h à la Médiathèque Delacroix – Entrée libre sur réservation : bibliotheque@ville-saint-maurice.fr

Atelier pour les 6/10 ans

On mange des yeux, on ouvre grand ses oreilles, on sent, on palpe, on goûte, on se lèche les doigts, on essaie de trouver les mots qui traduisent ses émotions...

Atelier animé par Katherine Khodorowsky, historienne et sociologue de l'alimentation, Présidente de l'Académie Française du Chocolat et de la Confiserie.

Rendez-vous sam. 4 déc. à 10 h 30 à la médiathèque Montgolfier et à 15 h à la médiathèque Delacroix – Entrée libre sur réservation : bibliotheque@ville-saint-maurice.fr

MAIS AUSSI...

Réouverture de la classe de chorale adultes

Vous aimez chanter ? Vous voulez chanter mais vous n'avez jamais fait de musique ? Venez rejoindre la chorale du conservatoire Messiaen !
Renseignements et inscriptions au secrétariat ou au 01 45 18 81 59.

Inscriptions pour le Salon des Arts 2022

Peintre ou sculpteur, vous avez jusqu'au 15 janvier pour vous inscrire et exposer vos œuvres au 38^e Salon des Arts qui aura lieu du 28 janvier au 6 février 2022. Retrouvez tous les détails et les fiches d'inscription sur le site de la Ville.

Concert des jeunes artistes

Mardi 16 novembre à 19 h.
Flûte, hautbois, trompette, violon, piano, chant... Auditorium François Devienne
30 bis rue du Mst Leclerc – Entrée libre.

Résultats concours de nouvelles

Dimanche 28 novembre à 17 h 30 au conservatoire. Voir page 13.

GROS PLAN SUR le sport à l'école

On vous dit tout sur la convention de partenariat entre la Ville et l'Éducation nationale pour l'enseignement du sport à l'école.

Dans le cadre d'un partenariat entre l'Éducation nationale et la Ville de Saint-Maurice, cette dernière contribue à proposer un enseignement de l'éducation physique et sportive. **Toutes les écoles élémentaires sont accompagnées, à raison d'une heure par semaine au COSEC ou au Verseau, par un éducateur territorial des activités physiques et sportives.** Au programme : futsal, athlétisme, basketball, handball, badminton, tennis de table, etc.

Pour développer les compétences générales de l'EPS, le Service Municipal des Sports, sous l'égide de son directeur Léopold Ransy, a souhaité mettre en place pour tous les élèves un parcours de formation tout en répondant aux exigences des activités physiques, sportives et artistiques.

Cela permet à l'élève de construire des compétences qui intègrent différentes dimensions (motrice, méthodologique, sociale), en s'appuyant sur des activités physiques sportives et artistiques diversifiées.

« En fait, on a imaginé quelque chose de transversal entre les élèves du CP au CM2 pour que les enfants



puissent découvrir plusieurs activités, tout en restant dans les champs d'apprentissage de l'Éducation nationale. » explique Léopold Ransy. Avant de poursuivre : « **La motricité d'un enfant n'est pas la même à l'âge de 6 ou 10 ans. Notre projet pédagogique est construit autour de cette évolution pour que les enfants s'y retrouvent.** Il s'agit d'aller progressivement de l'apprentissage moteur à une activité sportive reconnue. »

De son côté, Nabil Feghouli, éducateur référent sur la Ville de Saint-Maurice depuis le 1^{er} septembre 2021, indique : « Tout au long de la scolarité, l'éducation physique et sportive a pour finalité de pouvoir améliorer les possibilités motrices en action ou en réaction. **Cela contribue à promouvoir le respect de l'éthique et les valeurs éducatives et humanistes du sport, comme la tolérance, la générosité...** Les enfants sont contents de pratiquer et surtout de progresser. **Entre la première et la dernière séance, on note des progrès considérables.** »

À noter que le champ artistique est également abordé, à travers, par exemple, l'acrosport ou encore le cirque.

LE JTSM voit le jour



L'athlète de haut niveau Antony Joubert a fondé en octobre 2021 le Judo Team Saint-Maurice (JTSM). À partir de 4 ans, ce club propose des entraînements plusieurs fois par semaine.

Déjà professeur à l'école des sports depuis plus d'un an, **Antony Joubert est heureux d'avoir créé en octobre dernier le Judo Team Saint-Maurice.** « Pour moi, c'est un plaisir de transmettre à toutes les générations ce que j'ai pu recevoir » précise celui qui s'entraîne à l'INSEP quasi quotidiennement et qui est en préparation olympique pour les JO 2024.

Le jeune homme de 25 ans, numéro 4 français chez les moins de 90 kg, ajoute : « J'ai envie de faire entrer un maximum de personnes, jeunes et moins jeunes, dans le dojo du COSEC, et pas seulement pour la compétition... Et je suis très content de **proposer aux adultes du taïso qui est un mélange entre plusieurs méthodes d'entraînement comme la gym douce, le renforcement musculaire, etc.** »

Contact : antony.joubert95@gmail.com



JACQUES MARTINESCHE

Un homme d'exception

Âgé aujourd'hui de 96 ans, l'ancien combattant Jacques Martinesche vit à Saint-Maurice depuis près de 50 ans. Rencontre avec un amoureux de la France, courageux et d'une grande générosité.

Vous l'avez peut-être déjà croisé à l'occasion des cérémonies mémorielles organisées par la Ville... Né le 16 septembre 1925 à Valence dans la Drôme, Jacques Martinesche a 14 ans lors de l'appel du 18 juin. « J'ai été marqué par le discours du général de Gaulle. Mon père avait fait la guerre de 14-18, mes oncles aussi. Je me suis dit que c'était à mon tour de m'engager » raconte l'ancien combattant.

« Jacky » entre dans la résistance, mais il est dénoncé et recherché par la police allemande et la milice française. Grâce à son père, le jeune homme se fait engager dans les chantiers de Jeunesse et Montagne. Il est alors affecté en Haute-Savoie à l'école des cadres de Montroc, qui sera transférée au Creusot par les Allemands.

Là, Jacques Martinesche sera employé dans une usine française réquisitionnée par les Allemands. Comme il refuse d'effectuer le travail demandé, il finit en

prison où il ne reste que... 3 jours. Avec l'aide d'amis résistants, il parvient en effet à s'évader.

Après ce coup de maître, « Jacky » est engagé comme chef magasinier au dépôt de la Garde Mobile. « J'ai été chargé d'être là pour ouvrir la porte au moment du débarquement ! » se souvient-il. C'est ce qu'il fait le 6 juin 1944, quand les Alliés débarquent en Normandie.

Puis, Jacques Martinesche part dans le maquis avec le corps franc Georges. Pendant des jours, ils se battent contre les Allemands et réussissent à libérer de nombreuses villes, à l'image de Lyon. Il est ensuite affecté au 4^e régiment de tirailleurs marocains qui libèrent la France avec l'armée française, à savoir Rhin et Danube, avant d'être envoyé au 5^e régiment de dragons et de participer à la libération de la France, la traversée du Rhin et l'occupation de l'Autriche. Il recevra alors la Croix de Guerre et ses

décorations. « Au final, nous avons fait tout ça par amour pour la France, parce qu'on était patriotes » résume-t-il.

À la libération, Jacques Martinesche fait la connaissance de Madeleine Regniet qu'il épouse en 1953. Dix ans plus tard, le couple s'installe à Saint-Maurice, une ville qu'il ne quittera plus sauf pour voyager aux quatre coins de la planète, en particulier aux États-Unis où habite une partie de la famille. « Il y a des dizaines d'années, la sœur de ma regrettée épouse s'est mariée avec un Américain et est partie vivre à Washington. Avec ma femme Madeleine, on a toujours gardé des liens très forts avec cette famille et grâce à ça, je parle bien l'anglais » confie le nonagénaire.

Et le moins que l'on puisse dire est que cette famille américaine, qui continue à venir lui rendre visite régulièrement à Saint-Maurice, est « very proud of this French hero »*.

*Très fière de ce héros français

« Je me plais beaucoup à Saint-Maurice. C'est une ville agréable et il y fait bon vivre. Voilà pourquoi, je n'ai jamais cherché à en changer et ce, depuis bientôt 50 ans. »

TRIBUNES

Devenez ambassadeur de la démocratie locale

Comme elle s'y était engagée, notre majorité a voté lors du dernier Conseil Municipal, la création des conseils de quartier au sein de notre commune. Il s'agit là d'une étape importante pour la démocratie participative puisqu'est offerte aux citoyens qui le souhaitent, l'opportunité de s'investir localement. Ces instances auront vocation à traiter des sujets ou projets qui intéressent directement votre quartier : cadre de vie, environnement, sécurité, opérations d'aménagement ou d'équipement, etc... Elles revêtent un caractère important en renforçant encore davantage la proximité entre les élus municipaux, les membres de ces instances et les concitoyens.

Alors, si cette aventure humaine vous tente et que vous souhaitez être acteur de la gestion municipale, il ne vous reste plus qu'à candidater pour en devenir membre. Pour finir de vous convaincre, j'ajouterai : « Ne vous demandez pas ce que votre ville peut faire pour vous, demandez-vous ce que vous pouvez faire pour Saint-Maurice ».



Cédric Damien

Maire adjoint chargé des relations sociales, de la vie associative, du numérique et des affaires générales.
Liste Union pour Saint-Maurice
contact@unionpoursaintmaurice.fr

Conseils de Quartiers : une délibération dévoyée !

C'était une proposition souhaitée par les trois listes aux municipales de Mars 2020. Mais le principe de démocratie participative a été bafoué. Comment cette délibération votée par la majorité LR le 1^{er} octobre dernier a-t-elle pu inclure dans son règlement un article qui interdit à certains Mauritiens de se porter candidat ? Leur crime de lèse-majesté ? Celui d'avoir été membres d'une liste d'habitants désireux de porter un projet collectif solide pour leur ville. Il y a donc 6 élus et 64 colistiers rabaissés au rang de sous-citoyens, privés de leurs droits fondamentaux ! La raison cachée ? Celle de les empêcher de formuler des propositions. Toute personne doit candidater et seul le tirage au sort doit être la règle. Aucune discrimination ! Nous utilisons toutes les voies de recours. Nous demandons solennellement la modification de ce règlement. Si les comités de quartiers devaient être dissous, le droit aura eu raison de la politique politicienne qui dessert le vivre ensemble. Quel gâchis !



Patrick Grange

Conseiller municipal
Saint Maurice, nouvel élan !
mvsm94410@gmail.com

Pour des comités délibératifs d'habitants

Alors qu'ils font partie du programme Saint-Maurice en commun, notre groupe a voté contre la création des conseils de quartiers, parce que la proposition de la municipalité révèle une défiance à l'égard de l'expression citoyenne des Mauritiens.

Nous avons pourtant proposé au vote deux amendements. L'un sur le mode de désignation des membres du collège « habitants » sous-représentés. Tout citoyen peut en être membre. Leur mode de désignation pourrait inciter les habitants se sentant moins légitimes parce que moins « experts », à participer au conseil, en les choisissant pour moitié par tirage au sort sur la liste électorale.

D'autre part nous avons proposé que les travaux et propositions des conseils de quartiers soient accessibles à tous les habitants du quartier, et aux membres du conseil municipal. Ils pourraient être instruits en commissions municipales. Les conseils de quartiers doivent ainsi participer au processus délibératifs, dans le respect des pouvoirs du conseil municipal.



Claude Nicolas

Conseiller municipal
Groupe Saint-Maurice en commun
stmaurice.encommun@gmail.com

PERMANENCES

de la Municipalité

Permanences via le portail citoyen.

de votre Député

La prochaine permanence de **Michel Herbillon** à Saint-Maurice se tiendra le **vendredi 26 novembre** à 18 h.



CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 15 décembre dans la salle du Conseil avec retransmission en direct.

11/11

PHARMACIE BERCY II
8-10 place de l'Europe
à Charenton
01 45 18 40 50

14/11

**PHARMACIE
DE LA SANTE**
59-61 avenue du Général Leclerc
à Maisons-Alfort
09 86 66 21 44

21/11

**PHARMACIE
DE GRAVELLE**
118 rue de Paris
à Charenton
01 43 68 18 32

28/11

**GRANDE PHARMACIE
DE SAINT-MAURICE**
7 rue du Maréchal Leclerc
à Saint-Maurice
01 43 96 44 93

05/12

**PHARMACIE
DU MARCHE**
68 bis rue de Paris
à Charenton
01 43 68 00 38

**PHAR
MACIES**

URGENCES MÉDICALES

Le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le réflexe **SAMI** : appelez le 15.

Horaires : du lundi au vendredi de 20 h à 24 h, le samedi de 14 h à 24 h et le dimanche et les jours fériés de 8 h à 24 h. 14 rue du Val d'Osne – Saint-Maurice

ÉTAT CIVIL

Naissances

Amy CLAVEL – Olivia SCOLA
WINKLER – Léo LIN – Ibrahima
DIOME – Mael DUHAUMONT –
Carla MONNET PETIT – Louise
CORREIA DE OLIVEIRA – Mohamed
KONATE – Benel BOUCHOUCHA –
Jeanne PITANCE – Faya
KECHICHE – Annabelle MORARI.

Décès

Christiane ABLON – Etienne
MALLET – Marcelle LAMBERT
veuve LOISEL – Arlette FOUCAULT
épouse LACO.

Mariages

WAJSFISZ Jeffrey et TSUR
Michal – MIRKOV Dzoni et DJA
Legbo – WASSOUF Julien et
BUDAKCI Audrey.

Pacs

Martin GILBERT et Carine
GEORGE – Julien GOUIRAND
et Farielle-Anne BOURQUE –
Adrien LEPAGNEUL et
Ngoc Lan Phuong TRAN.

EN BREF

MAIRIE ANNEXE – FRANCE SERVICES

Renseignements administratifs
et services publics en un guichet
unique – aide et accompagnement
numérique pour les démarches.
3 rue Fragonard à Saint-Maurice

Horaires d'ouverture :

lundi 13 h 30/17 h 30
mardi et mercredi 9 h/12 h
et 13 h 30/17 h 30
jeudi et vendredi 9 h/12 h.

Tél. : 01 49 76 47 55 ou 56

Email : saint-maurice@france-services.gouv.fr



AVIS DE DÉCÈS

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Maïté Valette, chevalier de la Légion d'honneur, ancienne conseillère municipale et membre active de la vie associative mauritienne. Nous lui rendrons hommage dans le prochain numéro.

BÉRENGÈRE KRIEF AMOUR

PRÉSENTÉ PAR RICHARD CAILLAT
ARTS LIVE ENTERTAINMENT

SAMEDI 13 NOVEMBRE 2021 – 20H

INFOS ET BILLETTERIE:

<https://www.ville-saint-maurice.com>

RENSEIGNEMENTS:

01 45 18 80 04 (répondeur)

THÉÂTRE DU VAL D'OSNE

49 rue du M^{al} Leclerc

94410 Saint-Maurice

